

## Compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le vendredi 18 décembre, le conseil municipal de la commune de Velanne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

**Présents** : Denis MOLLIERE, Serge DEGONNE, Bernard de MONTFALCON, Nathalie GIVOIS, Caroline ARNAUD-GODDET, Damien GOURGAUD, Raphaël GALLIN-MARTEL, Martine PIVIER, Christelle BOUICH, Laurent BOUVERET, Anthony BEJUIS

**Absents** : Georges GUERREIRO (pouvoir à Martine PIVIER), Salvator DI VINCENZO (pouvoir à Raphaël GALLIN-MARTEL), Stéphanie BURIAS (pouvoir à Denis MOLLIERE) et Sophie de MONTFALCON (pouvoir à Bernard de MONTFALCON).

**Secrétaire de séance** : Nathalie GIVOIS

### **1) Points budgétaires et vote des restes à réaliser 2020.**

Le maire présente un tableau des restes à réaliser 2020 en investissement pour un total de 417 370 € en dépenses et 162 580 € en recettes

Adopté à l'unanimité

### **2) Validation du contenu du dossier investissement de l'école et demandes de subventions dans le cadre du plan école du département et du fonds de concours aux petites communes**

Recettes : 60 % de subvention du département et 20 % du pays voironnais

Discussion sur le choix des jeux thermocollés : projection de la simulation effectuée par Laurent des jeux dans la cour de l'école. Choix finalement d'intégrer les petits chevaux à la place du labyrinthe : révision du devis en attente et donc report du vote au prochain conseil.

### **3) Retour sur la réunion du conseil enfance de la Valdaine**

Centre de loisirs: 6 000 euros de fonds exceptionnels ont été octroyés par l'État en raison de la crise sanitaire

RAM : On note un léger excédent (moins d'actions coûteuses menées). Le nombre d'assistantes maternelles est toujours en baisse.

A la demande expresse de la MPI, l'animatrice du RAM quitte le RAM pour prendre la direction à plein temps de la HGI au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le contrat de sa collègue prend également fin au 31 décembre 2020 mais celle-ci accepterait de poursuivre son action pour un temps partiel de 10% au lieu de 30%. La situation de l'animation du RAM est donc très critique et il va falloir recruter.

Le budget HGI est en hausse avec plus de 34 000 euros de dépenses en fonctionnement (poste de direction) et 13 000 euros en plus pour les budgets des communes. Augmentation pour ces dernières plus que conséquente!

### **4) Convention service d'experts SVP avec le Pays Voironnais**

Il s'agit d'un service juridique par téléphone ou internet. Le coût s'élève à 700 euros par an. Contrat pris cette année 2020, et qui ne sera peut-être pas reconduit l'an prochain. Accepté à l'unanimité

### **5) Demande de la DETR**

Pas de projet concerné cette année

### **6) Projet culturel en Valdaine**

Deux projets culturels voient le jour en Valdaine.

- projet A : La compagnie NAÛM qui reprend le festival « Fêtes comme chez vous » de l'an dernier mené avec l'association Clic et Clap et les ateliers de la rétine.

Projet autour de l'art vivant, théâtre, musique, travail avec les écoles et collège, avec les habitants pour produire lors du week-end du 26 juin 2021 ce qui a été travaillé en amont.

- projet B : L'association Clic et Clap et les ateliers de la rétine qui propose un projet autour du cinéma : « images en balade » qui est dans la continuité de ce qui a été réalisé fin août dans les communes de la Valdaine.

Projection en plein air, balade avec des petits courts métrages projetés dans différents lieux insolites des communes, ciné concerts du 20 août au 28 août 2021.

Ces deux projets sont à discuter avec les communes.

Financièrement une participation est demandée aux 6 communes qui s'engageraient dans l'aventure : Une moyenne de 750 euros pour « images en balade » et dans les 500 euros pour « Fêtes comme chez vous ». Il n'y aurait plus le % de participation au prorata du nombre d'habitants.

Subventions demandées auprès de LEADER qui serait prêt à aider les deux projets en sachant qu'habituellement un seul projet devrait voir le jour par zone géographique.

Il faudrait deux communes pour avancer l'argent en attendant le versement du programme LEADER. (à hauteur de 10 000 euros environ).

Le Maire se dit prêt à suivre ces deux projets financièrement. Il faudra également que plusieurs élus s'investissent.

Nathalie Givois est dorénavant en charge de la communication entre les élus de la Valdaine au sujet des projets culturels.

## **7) Demande des fonds de concours auprès du Pays Voironnais pour la signalétique et l'informatique**

Reporté au conseil de janvier en attente de devis précis et donc de décisions.

Attention au budget prévisionnel qui ne s'élève pour l'instant qu'à 2000 euros car le chiffre réel sera sûrement plus important.

Pour les inscriptions cantine et garderie, nous avons contacté « Service Complice ». A hauteur de 600 euros TTC par an, il nous propose un service tout à fait correct tant pour les familles que pour la mairie en ce qui concerne les inscriptions en ligne.

Il propose également un paiement en ligne. A priori cela devrait fonctionner avec la trésorerie.

Logiciel du cimetière : n'est plus envisagé car s'avère peu utile, par contre une numérisation du plan du cimetière paraît intéressante.

Un devis a été demandé à l'entreprise de Laurent Bouveret.

## **8) Retour sur les commissions du Pays Voironnais**

Pas de retour particulier

## **9) Urbanisme et travaux : dossiers en cours**

Réflexion sur l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique à l'occasion du besoin d'extension du réseau électrique pour alimenter les 2 lots à construire. Renforcement à prévoir du transformateur situé à l'entrée de la Ramelière.

- La SEMCODA voulant se concentrer sur l'Ain, elle vend les logements sociaux de la Noiseraie à l'OPAC 38.

Questionnement : quid des actions engagées à hauteur de 75 000 euros par la commune lors de la construction des logements ?

- Déclarations préalables (DP) par rapport à la taxe d'aménagement. 18 DP et 3 permis de construire ont été déposés et traités.

Les taxes d'aménagement en retard ont été perçues à hauteur de 30 000 euros.

### **Travaux**

- Terrain de foot : Discussion sur la main courante et portail côté cimetière : se renseigner.

- Volets pour les appartements au-dessus de l'école : il faudrait 2 autres devis. Des échantillons ont été apportés : léger et esthétiquement plus jolis que les volets roulants pour un prix similaire.

- Salle des fêtes : Il faudrait travailler sur le projet de réaménagement de la cuisine. Des rencontres ont eu lieu avec les personnes utilisatrices pour envisager une solution plus fonctionnelle.

Idee : enlever les tables et les chaises pour avoir plus d'espace et les entreposer à l'endroit initialement prévu pour le four banal.

Agrandir la porte qui donne sur le parking.

La commission travaux doit s'y atteler en début d'année 2021 pour pouvoir avoir les subventions du département.

- Vestiaires : projet toujours en cours de réflexion néanmoins se pose la question de la pertinence du lancement de l'appel d'offres en janvier ?

## **10) Compte-rendu des délégations données au maire**

Sans objet

## **11) Divers**

Vœux du maire annulés

**Prochain CM : Vendredi 15 janvier 2021 20 h**